

- Communiqué de presse -

Paris, le 2 juin 2011

L'annulation rocambolesque d'une épreuve des ECN: un drame pour plus de 7000 étudiants !

Ce mercredi 1^{er} juin 2011, les étudiants en 6^{ème} année (DCEM4) devaient finir leurs épreuves classantes nationales (ECN) ce midi. Finalement, après deux annulations, l'épreuve de Lecture Critique d'Article est reconduite à une date ultérieure.

La première annulation est due à des problèmes de forme empêchant l'examen de se dérouler dans de bonnes conditions. La seconde à des problèmes de gestion des centres d'examens comme le manque de copies de composition.

L'amateurisme dans la construction des sujets et la gestion des examens est inacceptable pour une épreuve d'aussi grande envergure !

De plus, qu'en est-il de la santé psychologique des étudiants qui se préparent à cette épreuve depuis 3, 4 ans au prix de nombreux sacrifices ?

L'ANEMF s'insurge contre la légèreté avec laquelle les étudiants sont traités !

Enfin, qu'en est-il des stages à l'étranger prévus de longue date ? Des internes retentant les ECN qui devront prendre à nouveau un jour de congés ? Qu'en est-il des nouveaux déplacements à venir ?

L'ANEMF dénonce les coûts supplémentaires engendrés pour les étudiants devant passer cette épreuve à nouveau et exige un défraiement de ceux-ci !

Nous avons demandé une **annulation de l'épreuve** mais n'avons pu obtenir gain de cause du fait du cadre juridique.

Nous exigeons qu'une **enquête administrative** pour élucider les causes de ces problèmes soit faite.

Nous exigeons que tous les **acteurs, notamment les présidents du CNCI et du CNG, concernés prennent leurs responsabilités** dans ce dossier et en tirent les conséquences qui s'imposent.

Contact presse :

Ingrid BASTIDE, Présidente de l'ANEMF, 06 77 66 94 78

president@anemf.org

Association à but non lucratif selon la loi de 1901, créée en 1965.

Organisation de représentation selon l'article 81 I-3 du code de l'éducation.

Représentée au CNESER et au CNOUS. Nommée à la CPNES et à la CNIPI.

Membre de la FAGE et de l'IFMSA.